



Soutenir
LES PARCOURS DE SANTÉ
Préserver **L'AUTONOMIE**

Besoin d'un **appui pour les parcours de santé complexes** ?

Le DAC peut intervenir, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne concernée pour :

- ▶ Sécuriser le maintien à domicile
- ▶ Prévenir les difficultés liées à la maladie
- ▶ Favoriser l'articulation entre la ville et l'hôpital

Contactez le Dispositif d'appui à la coordination 40 - Santé Landes



Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Service gratuit

Des équipes proches
de chez vous pour
vous aider :

4 antennes :
Mont-de-Marsan, Saint-Sever,
Dax et Parentis-en-Born

Contactez le Dispositif d'appui à la coordination 40



- Favoriser et sécuriser** le maintien à domicile (sécurisation du logement, aides humaines, aides techniques, suivi des soins généraux et/ou spécialisés...)
- Favoriser et faciliter le lien entre les soins de ville et l'hôpital** (lien avec les spécialistes, reprise d'un suivi médical, suivi des préconisations hospitalières, accompagnement entrées et sorties d'hospitalisation...)
- Rechercher des professionnels et des services adaptés** (médecins généralistes, spécialistes, infirmiers libéraux, services autonomie à domicile, équipes mobiles, associations d'usagers...)
- Chercher des solutions de soutien, d'accueil et d'hébergement** (accueils de jour, hébergements permanents ou temporaires d'urgence, soutien de l'aidant...)
- Orienter vers des actions de prévention** (ateliers mémoire, actions de prévention des chutes, activités physiques adaptées, programmes d'éducation thérapeutique du patient, dispositifs de repérage des fragilités...)

Le **DAC** assure le lien avec le médecin traitant et les professionnels concernés.



Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

**N° départemental :
05 33 130 130**

contact@dac-40.fr

www.dac-40.fr



Avec le soutien

